



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE D'ÉTAT

BULLETIN D'INFORMATION

Service « Information et Presse », 18, rue Aldringer, Luxembourg

N° 8/9 (5^{me} année)

Luxembourg, le 30 septembre 1949

Mémorial (mois d'août)

Ministère des Finances.

Un arrêté grand-ducal du 4 août 1949 détermine les mesures d'exécution de la loi du 13 juillet 1949 concernant l'octroi de prêts à taux réduit en vue de la construction ou de l'acquisition d'habitations à bon marché.

Un arrêté ministériel du 3 août 1949 modifie l'arrêté ministériel du 19 février 1949 ayant pour objet l'octroi de primes de construction.

Un arrêté grand-ducal du 4 août 1949 modifie le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires du lait de consommation.

Un arrêté grand-ducal du 18 août 1949 modifie l'article 15 de l'arrêté grand-ducal du 29 juillet 1926 réglant la perception des droits d'accise établie par la loi du 27 juillet 1925 sur le régime fiscal des eaux-de-vie.

Une instruction ministérielle du 4 août 1949 rend disponibles les comptes bloqués ne dépassant pas 45.000 francs.

*

Ministère de l'Éducation Nationale.

Un arrêté grand-ducal du 22 juillet 1949 institue une Commission nationale pour la Coopération

avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

*

Ministère de la Force Armée.

Une loi du 3 août 1949 autorise la construction de bâtiments de gendarmerie au lieu dit « Verlorenkost » à Luxembourg.

*

Ministère de la Santé Publique.

Une loi du 14 juillet 1949 approuve le protocole de New-York du 11 décembre 1946 ayant pour objet d'amender les accords, conventions et protocoles sur les stupéfiants, ainsi que de l'annexe à ce même protocole. Le texte du protocole et des annexes est reproduit aux pages 914 à 920 du « Mémorial ».

*

Ministère des Transports.

Une loi du 25 juillet 1949 approuve la Convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international et le Protocole additionnel, signés à Varsovie, le 12 octobre 1929. Le texte de cette Convention est reproduit aux pages 869 à 877 du « Mémorial ».

SOMMAIRE:

	Page
1) Mémorial (mois d'août)	251
2) Mémorial (mois de septembre)	252
3) Le Grand-Duché de Luxembourg et le Conseil de l'Europe	252
4) Réalisation du Pacte de Bruxelles	252
5) Un Congrès Mondial du Tourisme à Luxembourg	253
6) Sous le signe de Benelux	257
7) Le Général H. J. Kruls, Chef d'Etat-Major de l'Armée néerlandaise, à Luxembourg	258
8) A la Mémoire de nos Héros de la Deuxième Guerre Mondiale	259
9) Le Mouvement Educatif en 1948/1949	260

	Page
10) Le Salon 1949 du Cercle Artistique de Luxembg.	262
11) Congrès et Conférences	263
12) Nouvelles économiques et financières	263
13) Nouvelles de la Vie culturelle.	266
14) Nouvelles diverses	266
15) Distinctions honorifiques	267
16) Nouvelles diplomatiques	269
17) Nouvelles de la Cour (mois d'août)	270
18) Nouvelles de la Cour (mois de septembre)	270
19) Le Mois à Luxembourg (mois d'août)	270
20) Le Mois à Luxembourg (mois de septembre)	272

Mémorial (mois de septembre)

Ministère des Finances.

Une instruction ministérielle du 1^{er} septembre 1949 rend disponibles les comptes bloqués ne dépassant pas 60.000 francs.

Un arrêté grand-ducal du 22 septembre 1949 dispose que la parité du franc luxembourgeois par rapport au franc belge est maintenue. De cette façon, le franc luxembourgeois a suivi la dévalua-

tion du franc belge par rapport à l'or et au dollar. Cette dévaluation est de l'ordre de 12,34 %.

*

Ministère de l'Éducation Nationale.

Le relevé des bourses d'études vacantes à partir du 1^{er} octobre 1949 est reproduit à la page 941 du « Mémorial » du 15 septembre 1949.

Le Luxembourg et le Conseil de l'Europe

Le Parlement du Grand-Duché de Luxembourg a décidé de se joindre aux autres pays européens de l'Ouest, en participant comme eux au Conseil de l'Europe.

Le Statut du Conseil de l'Europe a été voté par la Chambre des Députés luxembourgeoise dans sa séance du 12 juillet 1949, à l'unanimité, moins les voix de cinq députés communistes qui ont voté contre.

*

Les représentants luxembourgeois au Conseil de l'Europe.

Par arrêté grand-ducal en date du 22 juillet 1949 et sur la proposition de la Commission des Affaires Étrangères de la Chambre des Députés

ont été nommés comme représentants du Grand-Duché de Luxembourg à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe pour la durée d'une année: MM. les députés Fernand Lœsch, en qualité de délégué effectif; Nicolas Margue, en qualité de délégué suppléant; Michel Rasquin, en qualité de délégué effectif; Victor Bodson, en qualité de délégué suppléant; Roger Wolter, en qualité de délégué effectif; Lucien Dury, en qualité de délégué suppléant.

*

Le 8 août 1949, S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Étrangères, et M. Pierre Majerus, Conseiller de Gouvernement, se sont rendus à Strasbourg où ils ont pris part à la 1^{re} Session du Conseil de l'Europe.

Réalisation du Pacte de Bruxelles

5^e Session régulière des Ministres de la Défense des Pays signataires du Traité de Bruxelles.

Les 15 et 16 juillet 1949, les Ministres de la Défense des Pays signataires du Traité de Bruxelles, MM. A. V. Alexander (Grande-Bretagne), Paul Ramadier (France), Raoul Defraiteur (Belgique), W. F. Schokking (Pays-Bas) et P. Dupong (Luxembourg) ont tenu leur 5^e Session régulière au bâtiment de la Chambre des Députés à Luxembourg.

A l'issue de la réunion, un communiqué officiel a été remis à la presse, dont voici le texte:

« Le Comité de défense des puissances signataires du Traité de Bruxelles s'est réuni le 15 juillet à Luxembourg. C'était sa troisième réunion de l'année.

Les Ministres de la Défense ont examiné les résultats des travaux faits par l'organisation de défense depuis leur dernière réunion à La Haye, en

avril de cette année. Ils ont porté leur attention d'une façon toute particulière sur un effort de production supplémentaire des pays de l'Union occidentale dont le principe avait été arrêté par le Conseil consultatif en accord avec les Ministres de la Défense et des Ministres des Finances en mars 1949.

Ils ont approuvé le programme qui leur était soumis. Celui-ci répond au double souci d'assurer la meilleure combinaison possible d'une part, des possibilités de production de l'ensemble des cinq puissances et, d'autre part, des priorités militaires.

Ils ont approuvé un plan commun pour l'effort de défense des cinq puissances et ils ont pris des mesures pour améliorer l'efficacité des forces existantes.

Les officiers américains et canadiens, qui participent d'ailleurs aux travaux préparatoires, ont, comme d'habitude, assisté aux débats comme observateurs. »

Réunion à Luxembourg d'Experts Sociaux des Pays signataires du Traité de Bruxelles.

Le Secrétaire général de la Commission Permanente du Traité de Bruxelles communique :

« Des experts luxembourgeois, belges, britanniques, français et néerlandais en matière de Santé Publique et de Sécurité Sociale d'une part, de Santé Publique, de Législation Sociale et de Pensions de Guerre d'autre part, se sont réunis à Luxembourg les 6 et 7 septembre et les 8 et 9 septembre 1949 respectivement.

Il s'agit de réunions périodiques qui entrent dans le cadre de la collaboration des cinq puissances du Traité de Bruxelles dans le domaine social. Les questions étudiées au cours de ces réunions ont

toutefois ceci de particulier d'intéresser dans chaque pays plusieurs Ministères.

La première réunion a mis au point un projet d'Accord Multilatéral en matière d'Assistance Sociale et Médicale aux termes duquel chaque pays accordera aux ressortissants des quatre autres le bénéfice de sa législation d'assistance sociale et médicale. Il est vraisemblable que cette Convention sera signée à Bruxelles dans quelques semaines lors de la prochaine réunion des Ministères des Affaires Etrangères des Cinq Puissances qui forment le Conseil Consultatif du Traité de Bruxelles.

La seconde a défini le principe général et les grandes lignes d'une politique commune en matière de réadaptation et de réemploi des inaptes, dont elle recommande l'adoption aux Cinq Gouvernements. »

Un Congrès Mondial du Tourisme à Luxembourg

Le IV^e Congrès International des Organismes Nationaux de Tourisme a eu lieu cette année à Luxembourg, du 19 au 24 septembre. Ce Congrès réunit des délégués et observateurs représentant 31 pays (l'Australie, l'Autriche, le Congo Belge, la Belgique, la Bolivie, la Tchécoslovaquie, le Danemark, l'Afrique orientale, l'Irlande, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Liban, le Luxembourg, Monaco, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Rhodésie du Sud, la Suède, la Suisse, Thaïland, Trinidad et Tobago, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique, le Vénézuéla et la Yougoslavie) et 13 organisations internationales (l'O. N. U., l'U. N. E. S. C. O., l'O. E. C. E., l'Alliance Internationale de Tourisme, l'Association Internationale de l'Hôtellerie, l'Association Internationale des Skål-Clubs, la Chambre de Commerce Internationale, la Fédération Aéronautique Internationale, la Fédération Internationale des Associations Touristiques des Cheminots, l'International Air Transport Association, l'International Road Federation, LTD. et l'International Youth Hostels Federation), ainsi que quelques personnalités à titre d'observateurs spéciaux.

Parmi les délégués figurèrent l'Honorable C. V. Whitney, Sous-Secrétaire d'Etat au Commerce des Etats-Unis, M. H. Ingrand, Commissaire Général au Tourisme de France, M. A. Haulot, Commissaire Général au Tourisme de Belgique, M. S. Bittel, Directeur de l'Office Central Suisse de Tourisme, ainsi que de nombreuses autres personnalités marquantes du monde du Tourisme, y compris les dirigeants des organismes officiels nationaux de Tourisme de tous les pays représentés.

La séance d'inauguration eut lieu au Cercle Municipal à Luxembourg, en présence de S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc Héritier Jean de Luxembourg, de Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, du Corps Diplomatique et de nombreuses autres personnalités luxembourgeoises.

Après avoir salué S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc Héritier ainsi que les hôtes étrangers, M. Fernand Loesch, Président de l'Office Luxembourgeois de Tourisme, déclara que l'Office Luxembourgeois de Tourisme était heureux et fier de pouvoir accueillir en ce jour les représentants de tant de nations amies qui se sont assemblées à nouveau sous le signe de l'amitié et de la paix. Le travail qu'ils accomplissent en effet depuis des années et qu'ils entendent poursuivre ici à Luxembourg est un travail essentiellement pacifique. Son but est d'ailleurs documenté par la présence de délégués appartenant à des nations, dont l'idéologie et les conceptions politiques, économiques et sociales peuvent être divergentes, mais qui se retrouvent et se joignent lorsqu'il s'agit d'une politique de rapprochement des peuples et d'une meilleure compréhension entre des gens de bonne volonté.

« Documentant à l'extérieur le caractère universel de votre Organisation, vous tenez vos réunions tour à tour dans chacun des pays membres. Cette année, votre choix est tombé sur l'un des plus petits d'entre eux. Malgré l'exiguïté de son territoire, le Luxembourg fera tout pour vous rendre votre séjour agréable et utile. Vous ne trouverez sur ce sol ni la beauté sauvage des régions alpestres ou nordiques; vous n'y verrez pas les merveilles artistiques de maints pays latins. Vous verrez un territoire simple dont chaque coin rappelle l'esprit de liberté de sa population et sa volonté farouche et inébranlable de maintenir et de défendre son indépendance. Que de fois l'envahisseur ayant voulu s'y attaquer a dû battre en retraite. C'est qu'il s'est heurté non pas à une forte organisation armée, mais à une volonté tenace des habitants de ce territoire, une volonté ayant la foi en la Juste Providence et ayant la certitude de la Primauté du Droit sur la Force.

Cette population vous accueille aujourd'hui les bras ouverts et vous fera connaître les bienfaits de sa générosité et de son hospitalité.

En son nom je vous salue aujourd'hui tout en formant mes meilleurs vœux pour vos travaux. » Parlèrent ensuite M. E. W. Wimble, Président de l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme, au nom de l'U. I. O. O. T., et M. Aloyse Hentgen, Ministre des Affaires Economiques et du Tourisme, au nom du Gouvernement luxembourgeois.

La cérémonie d'ouverture se termina par l'exécution de l'hymne national luxembourgeois, exécuté par le grand orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction d'Henri Pensis, qui, entre les allocutions et discours, avait présenté un programme musical de choix.

Ensuite commencèrent les séances de travail. Les principaux sujets sur lesquels portèrent les discussions étaient des rapports présentés par le Président de l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme (U. I. O. O. T.) M. E. W. Wimble, ainsi que par les Présidents des Commissions Régionales et des Commissions d'Etudes, créées dans le cadre de cette Union qui, comme chaque année, organisa le Congrès.

Ces rapports portèrent sur l'U. I. O. O. T. et le Tourisme à l'heure actuelle, les problèmes de passeports, visas et formalités aux frontières, l'industrie touristique et le redressement économique de l'Europe pendant la période 1948-1951, les restrictions apportées aux transferts de devises, etc.

De nombreuses manifestations et réceptions allaient de pair avec les conférences du Congrès. Ainsi des dîners furent offerts, le 19 septembre, aux membres du Comité Exécutif par M. Fernand Lœsch, Président de l'Office Luxembourgeois de Tourisme; le 20 septembre, par M. le Ministre de la Santé Publique à l'Hôtel du Grand-Chef à Mondorf-les-Bains; le 21 septembre eut lieu à l'Hôtel de Ville une réception par la Municipalité de Luxembourg; le même jour, la Municipalité de Luxembourg offrit un dîner à l'Hôtel Cravat; le 22 septembre, un dîner fut offert par M. le Ministre des Affaires Economiques et du Tourisme à l'Hôtel Brasseur; le 23 septembre, l'Office Luxembourgeois de Tourisme organisa une excursion dans le pays, lors de laquelle la Municipalité de Clervaux offrit un déjeuner; le soir, l'orchestre de Radio-Luxembourg présenta au Casino un Concert de Gala, avec le concours de Bruno Wyzuj; le 24 septembre, la Fédération Touristique et l'Association des Propriétaires d'Hôtels des Ardennes Belges organisèrent une excursion aux Grottes de Han, qui fut suivie d'un déjeuner au Château d'Ardenne, offert par M. G. Marquet, et d'une visite de Namur où eut lieu le dîner de clôture.

A la fin du Congrès, les résolutions suivantes furent publiées:

1° Commission Européenne de Tourisme.

Le Congrès

enregistre avec la plus vive satisfaction le travail accompli depuis sa constitution par la Commission Européenne de Tourisme, notamment sur le plan de la collaboration de nombreux pays à l'harmonisation

de leurs intérêts touristiques, tant en vue de l'organisation et de l'équipement qu'en vue de la libération du mouvement des personnes;

recommande aux autres sections géographiques de l'Union de mener une action semblable à celle de la C. E. T.;

charge dans ce but le Secrétariat de l'Union de tenir les autres groupements régionaux au courant des résultats acquis par la C. E. T. dans les divers domaines de son activité.

2° Commission pour l'Hémisphère Occidentale.

Sur la proposition de M. Bridges (U. K.), le Congrès exprima au Dr Wilkinson sa gratitude pour les résultats déjà obtenus.

3° Commission pour l'Afrique.

Le Congrès

prend note du rapport présenté au nom de la Commission Régionale pour l'Afrique par le délégué sud-africain, son Président, et l'en remercie;

charge cette Commission de poursuivre ses efforts dans ce sens et de présenter suivant sa suggestion un rapport final avant le prochain Congrès de l'U. I. O. O. T.

4° Statistiques Touristiques Internationales pour 1948.

Il est décidé:

- a) Que le Congrès, reconnaissant la valeur du travail de la Commission d'Etudes des Statistiques Touristiques Internationales et accueillant son premier rapport, charge la Commission d'Etudes de rassembler et de publier les données statistiques relatives au tourisme mondial en 1948 et de diffuser son second rapport à tous les pays qui ont collaboré à ce travail aux organismes compétents des Nations Unies et à tous les gouvernements.
- b) Que la Commission d'Etudes des Statistiques Touristiques Internationales, sous la direction de son Président, continue le travail de rassembler des Statistiques Touristiques Internationales pour l'année 1949 et en assure la publication.
- c) Que le Congrès recommande à tous les gouvernements ainsi qu'aux organismes nationaux et internationaux s'occupant de statistiques touristiques de coopérer avec la Commission d'Etudes des Statistiques Touristiques Internationales et d'accepter les recommandations et les avis de cette Commission d'Etudes dans toute la mesure du possible.

5° L'Industrie Touristique

et le Redressement Européen 1948-1951.

Il est décidé:

- 1° Que le rapport de la Commission d'Etudes sur le Redressement Européen d'après-guerre et l'Industrie Touristique soit accepté et que ce rapport soit soumis à la Commission Européenne de Tourisme, pour que cette dernière l'étudie et prenne toutes mesures nécessaires.

2° Que le rapport de la Commission d'Etudes sur le Redressement Européen d'après-guerre et l'Industrie Touristique soit diffusé et porté à l'attention de tous les gouvernements et organismes internationaux et autres organisations intéressées.

3° Que la Commission d'Etudes sur le Redressement Européen d'après-guerre et l'Industrie Touristique continue son travail sur la base des rapports statistiques de l'industrie européenne en collaboration avec la Commission Européenne de Tourisme.

6° Transport U. S. A.-Europe.

Le Congrès

prend note du rapport présenté sur les Transports U. S. A.-Europe par le délégué suisse, Président de la Commission d'Etudes correspondante, et l'en remercie;

le charge de poursuivre ses travaux à ce sujet et de présenter un rapport complémentaire au prochain Congrès de l'U. I. O. O. T.;

constate, conformément à ses conclusions, que le problème de l'adaptation des capacités de ces transports à la demande du public américain évolue d'une manière encourageante.

Considérant cependant avec lui que certaines difficultés restent à surmonter pour pouvoir profiter pleinement des ressources du réservoir touristique américain, le Congrès émet le vœu que tous les membres de l'Union collaborent dans la mesure de leurs forces et de leurs moyens aux efforts entrepris dans ce but.

7° Passeports, visas et formalités aux frontières.

Le Congrès

rappelle et confirme la position de principe de l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme, qui considère la libération de circulation internationale des touristes comme un élément essentiel de la paix économique, sociale et politique du monde;

réaffirme le désir unanime de ses membres de voir supprimer, dans le plus bref délai, toutes les entraves encore apportées actuellement à l'exercice de cette liberté par les exigences des passeports, visas et formalités aux frontières;

enregistre avec joie l'établissement à Genève au Comité des Transports Intérieurs de la Commission Economique pour l'Europe de l'O. N. U. de la nouvelle Convention Internationale Douanière sur le tourisme;

invite les membres de l'Union intéressés à mettre tout en œuvre pour que cette Convention soit ratifiée et appliquée aussitôt que possible par leurs pays respectifs;

enregistre également avec le même intérêt le considérable travail de simplification réalisé dans le domaine du transport aérien des voyageurs par l'I. A. T. A. et l'O. A. C. I.;

recommande à ses membres d'aider, dans toute la mesure de leurs moyens, à l'adoption et la mise

en vigueur par leurs gouvernements respectifs, dans le plus bref délai, des standards et pratiques recommandés figurant à l'annexe 9 à la Convention relative à l'aviation civile internationale;

prend acte, avec une vive satisfaction, des efforts accomplis, à l'heure actuelle, par tous les pays membres et notamment les résultats extrêmement encourageants obtenus d'une part par la Conférence panaméricaine de tourisme et, d'autre part, par la Commission Européenne de Tourisme;

recommande à ces sections géographiques de l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme de poursuivre vigoureusement leur action et, aux autres pays membres, de s'inspirer des exemples donnés pour arriver à leur tour à une sensible amélioration de leur situation;

approuve dans son ensemble le rapport présenté par M. Haulot, Commissaire Général au Tourisme de Belgique, Président de la Commission des passeports, visas et formalités aux frontières, et charge cette Commission de continuer son œuvre jusqu'au prochain Congrès.

8° Tourisme social.

Le Congrès

approuve le rapport complémentaire de M. A. Haulot sur l'évolution du Tourisme social;

prend acte avec satisfaction du développement continu du tourisme social dans un grand nombre de pays membres, développement qui sert à la fois le bien-être des populations et les intérêts de la paix;

se félicite de l'attention portée à cet aspect particulier du tourisme par les différentes instances intéressées et notamment par les Parlements, les organisations syndicales, les sociétés de transport et les associations professionnelles, hôtelières tant nationales qu'internationales;

considère qu'il est devenu d'une urgence absolue de confronter et d'harmoniser tous les moyens pouvant être mis en œuvre en vue d'assurer aux masses touristiques nouvelles la pleine et entière utilisation de leurs loisirs et notamment du congé annuel;

charge le Comité Exécutif de l'U. I. O. O. T.:

1° de développer dans tous les domaines considérés les études menées jusqu'ici au sein de l'Union;

2° d'organiser, dans le plus bref délai possible, un Congrès International du Tourisme Social d'où puisse sortir une organisation plus ample et plus rationnelle du vaste potentiel touristique des masses.

9° Personnel touristique.

Le Congrès

prend note du rapport présenté sur le Personnel touristique par le délégué de Monaco, Président de la Commission d'Etudes correspondante, et l'en remercie;

le charge de poursuivre ses travaux à ce sujet et de présenter un rapport complémentaire au prochain Congrès de l'U. I. O. O. T.

10° Classification des hôtels, restaurants et cafés.

Le Congrès,

ayant pris connaissance des documents présentés par la délégation française et relatifs au classement officiel des hôtels en France ainsi qu'au classement des restaurants, préparé par les syndicats de ce pays;

reconnaissant l'intérêt que présenterait pour le tourisme l'extension à l'échelle mondiale d'une classification analogue et l'uniformisation internationale des normes adoptées;

décide:

de créer au sein de l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme une Commission d'Études de la Classification des Hôtels et Restaurants et d'en confier la présidence au délégué de l'Irlande et recommande à cette Commission de rester constamment en liaison avec les associations professionnelles compétentes.

11° O.N.U.

Le Congrès

charge le Secrétaire Général de transmettre à l'Organisation des Nations Unies les résolutions d'ordre général relatives au tourisme, adoptées par le Congrès, et implique pour leur réalisation que des mesures soient prises par les gouvernements;

charge aussi le Secrétaire Général de transmettre directement aux organismes appropriés ou aux institutions spécialisées de l'O.N.U. les résolutions, rapports et comptes rendus ayant trait à un sujet de leur compétence.

12° Congrès annuel de l'I.A.T.A.

Sur la proposition du Président, le Congrès présente ses remerciements à M. Boreel pour avoir représenté l'Union au Congrès annuel de l'I.A.T.A. et décide que son rapport serait envoyé à tous les membres.

13° I.C.A.O., Annexe 9.

Le Congrès

reconnaissant la contribution faite par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale dans le but de développer et de faciliter les voyages internationaux;

félicite la Division de Facilitation du Comité des Transports aériens pour l'accomplissement d'une tâche difficile et complimente le Conseil pour sa décision d'adopter au titre de l'Annexe 9 de la Convention de l'Aviation Civile Internationale les standards et méthodes recommandés pour faciliter les transports aériens internationaux;

demande aux délégués de la présente Conférence d'inviter leurs gouvernements respectifs à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la prompt application des dispositions de l'Annexe 9 s'appliquant au mouvement des voyageurs empruntant la voie aérienne et des aéronefs transportant des voyageurs entre nations;

exprime l'espoir que les Etats contractants appliqueront les dispositions communes à tous les modes de transport et aux passagers les empruntant en vue de développer les voyages internationaux en tant que facteurs permettant la réalisation d'une balance économique, d'une appréciation culturelle et d'une compréhension mutuelle entre les Etats du monde.

14° Association Internationale des Skal-Clubs.

Sur la proposition du Président, le Congrès exprima ses remerciements à M. Fert pour son exposé.

Décisions prises par l'Assemblée Générale.

I. — Modifications aux Statuts de l'Union.

L'Assemblée Générale décide:

a) De supprimer le deuxième alinéa du paragraphe 2 de l'article VII des Statuts (depuis les mots « l'Assemblée Générale détermine ... » jusqu'à « ... un fonctionnement efficace du Comité » inclus) et de le remplacer par l'alinéa suivant:

« Les membres du Comité Exécutif seront élus pour trois ans. Un tiers des membres sera élu chaque année. Les membres ne pourront être réélus avant qu'un an se soit écoulé depuis leur sortie du Comité, à condition que rien dans cette stipulation ne s'oppose à la mise en œuvre du principe de la représentation régionale établi dans le paragraphe précédent. »

b) De supprimer le paragraphe 3 de la Section C (Finances) du Règlement Intérieur et de le remplacer par le paragraphe suivant:

« Les membres de l'Union qui n'auront pas payé leur cotisation pendant un an cesseront d'être membres, à condition qu'un rappel par écrit à eux adressé par le Secrétaire Général à l'expiration de ce délai n'ait pas reçu de suite, et sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale. »

c) D'apporter l'addition suivante au paragraphe 1 de la Section C (Finances) du Règlement Intérieur:

« Le montant de la cotisation annuelle sera le même pour tous les membres effectifs. »

II. — Budget de l'Union.

L'Assemblée Générale,

estimant qu'un budget annuel de 8.000 livres sterling est nécessaire au bon fonctionnement de l'Union,

remarquant que, à l'heure actuelle, les cotisations fournissent annuellement environ 5.000 livres sterling,

décide:

1° de maintenir pour l'année 1950 une cotisation de base de 150 livres sterling par membre effectif.

2° de créer pour cette même année une cotisation supplémentaire différentielle; donnant pour l'en-

semble des membres effectifs actuels de l'Union une rentrée de 3.000 livres sterling pour l'année.

3° de charger le Comité Exécutif de mettre au point la répartition exacte de cette cotisation supplémentaire différentielle qui sera proportionnelle aux cotisations versées par chaque membre effectif à l'Organisation des Nations Unies.

L'Assemblée Générale décide également de fixer à 25 livres sterling la cotisation pour l'année 1950 des membres associés de l'Union.

III. — Président de l'Union.

M. Siegfried Bittel fut élu à l'unanimité Président de l'Union pour l'exercice 1949-1950.

IV. — Comité Exécutif.

Le Comité pour l'exercice 1949-1950 se compose des membres suivants: Afrique du Sud, Australie, Danemark, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Luxembourg, Pérou, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie et U. S. A.

V. — Secrétaire Général.

La décision prise par le Comité Exécutif en novembre 1949 de nommer M. Morin Secrétaire Général pour la période intérimaire se terminant au 15 janvier 1950 fut approuvée et M. Morin fut

confirmé dans ses fonctions pour une nouvelle période d'un an se terminant le 15 janvier 1951.

VI. — Siège de l'Union.

Il fut décidé que le siège de l'Union resterait à Londres jusqu'à l'Assemblée Générale de 1950.

VII. — Trésorier Honoraire.

M. W. J. Penny fut nommé à nouveau Trésorier honoraire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

VIII. — Commissaires aux Comptes.

MM. R. Ginsbach et G. Munthe furent nommés à nouveau commissaires aux comptes pour l'exercice 1949-1950.

IX. — Lieu et date de la prochaine Assemblée Générale.

Les invitations reçues des U. S. A. et (pendant le Congrès) de l'Irlande furent envisagées.

Il fut décidé que l'invitation des U. S. A. serait acceptée pour le moment et celle de l'Irlande tenue en réserve pour être acceptée au cas où il se révélerait pas praticable de se rendre aux U. S. A. La décision finale sera laissée au Comité Exécutif entrant en fonctions.

Sous le signe de Benelux

Les 3 et 4 juillet 1949 s'est tenu à Ettelbruck le Congrès national du groupe Textiles, avec la participation de plusieurs délégués belges et hollandais. MM. Aloyse Hentgen, Ministre des Affaires Economiques, et Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, honorèrent de leur présence les travaux du Congrès.

*

A la Commission Sociale de Benelux.

Le sous-comité de la Sécurité Sociale de la Commission Sociale de Benelux s'est réuni à Luxembourg dans la deuxième moitié du mois de juillet. Ont assisté à cette réunion comme représentants belges: MM. Deroo et Castro; comme représentants néerlandais: MM. van Dierendonck et Muilwyk; comme représentants luxembourgeois: MM. Kayser, Wilwertz et van Werveke.

Poursuivant ses travaux antérieurs, le sous-comité s'est attaché à établir les bases d'une politique commune des trois pays de Benelux en vue, sinon d'une égalisation complète, du moins d'un parallélisme rationnel des charges sociales, en tenant compte de l'incidence des salaires et des apports publics. Des rapports afférents ont été préparés pour la Commission sociale qui s'est réunie en séance plénière à La Haye, le 18 août 1949.

*

Du 23 août au 2 septembre 1949 a eu lieu à Eindhoven une exposition agricole des pays de Benelux. Le 28 août, le comité d'organisation de l'exposition avait invité des personnalités des trois pays à une manifestation Benelux. Du côté luxembourgeois y assistèrent MM. Mathias Gillen, Directeur de l'Administration des Services agricoles, et Mathias Berns, Secrétaire de la « Centrale Paysanne », représentant M. Aloyse Hentgen, Ministre de l'Agriculture.

*

Réunion des organisations professionnelles agricoles de Benelux.

Les 5, 6 et 7 septembre 1949 a eu lieu à Luxembourg un congrès des organisations professionnelles agricoles de Benelux. A la fin du congrès, le communiqué suivant a été publié:

« Les représentants des organisations professionnelles agricoles de la Belgique, des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg se sont réunis à Luxembourg les 5, 6 et 7 septembre 1949.

Plusieurs commissions ont étudié divers problèmes d'ordre social, économique et technique.

Leurs études ont rapproché plusieurs points de vue exposés par les représentants des trois pays.

Une unité de vue a été réalisée sur les questions suivantes:

- 1° La politique des céréales panifiables;
- 2° La politique des denrées fourragères;
- 3° La nécessité d'envisager la création d'un fonds agricole et d'en faire une étude approfondie;
- 4° La protection de la culture des betteraves sucrières et du tabac;
- 5° La nécessité d'une étude commune du système des prix de revient;
- 6° Mesures à adopter en vue d'orienter la production animale;
- 7° L'utilité d'organiser la vente des produits agricoles;
- 8° La nécessité d'harmoniser la standardisation des produits horticoles et de leur emballage.

Des divergences d'opinion se sont fait jour sur les points suivants, pour lesquels un accord unanime des délégués des trois pays n'a pu être obtenu:

- 1° La réglementation des produits avicole et porcin;
- 2° Questions des salaires agricoles et des charges sociales;
- 3° La politique horticole générale;
- 4° La réglementation de la production horticole.

Les organisateurs de la conférence marquent leur satisfaction sur l'évolution des idées vers une entente entre les associations agricoles des trois pays de Benelux. Une séance plénière a décidé de confier à des sous-commissions restreintes l'étude approfondie des divers problèmes pour lesquels l'accord doit encore être réalisé.

*

Réunion des organisations hôtelières à Luxembourg.

Le 7 septembre 1949, les dirigeants des organisations hôtelières (hôtels, cafés et restaurants) des Pays-Bas, de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg se sont réunis à Luxembourg, sous la présidence de M. R. Godefroid, Vice-Président de la Confédération nationale belge. Les trois organisations ont constitué, il y a un an, une entente dénommée « Hocarest-Benelux ».

Le Général H. J. Kruls, Chef d'État-Major de l'Armée néerlandaise, à Luxembourg

Depuis le 28 octobre 1948, à des intervalles réguliers, des détachements de soldats hollandais viennent en manœuvres dans le Grand-Duché, profitant du terrain accidenté de l'Ardenne pour compléter leur entraînement militaire.

Ce fut le 20 août de cette année que le Général H. J. Kruls, Chef d'État-Major de l'Armée néerlandaise entra dans le Luxembourg avec 700 sol-

Le Bureau a décidé d'organiser une grande foire du tourisme et de l'hôtellerie qui aura lieu à Luxembourg au cours du printemps 1950.

*

A la Foire d'automne d'Utrecht, la journée du 12 septembre 1949 était consacrée à Benelux. Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Robert Als, Ministre du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles.

*

Le 17 septembre 1949 a eu lieu à Luxembourg une réunion du Comité Benelux de l'industrie et du commerce des alcools et spiritueux. Elle faisait suite à celles qui ont eu lieu antérieurement à La Haye et à Bruxelles. La délégation néerlandaise était conduite par M. van Moorsel, Président de la Vakorganisatie Gedistilleerde Dranken, et la délégation belge par M. de Beukelaer, Président du Syndicat des Distillateurs Liqueuristes de Belgique. Le Gouvernement luxembourgeois était représenté par M. Christian Calmes, Secrétaire de Légation au Ministère des Affaires Étrangères, M. Tony Wunsch, Attaché au Ministère de l'Agriculture, et M. Mathias Berns, Secrétaire général de la Centrale Paysanne. Les débats furent présidés par M. Pierre Hentges, de l'Association des Liqueuristes du Grand-Duché de Luxembourg.

*

Les 17 et 18 septembre 1949 s'est tenu à Bruxelles le premier Congrès Sportif Benelux, organisé par la Section Belge du Comité de Rapprochement Belgo-Néerlandais-Luxembourgeois. Le Ministre de l'Éducation Physique et des Sports du Luxembourg y était représenté par M. Nic. Mertens, Commissaire Général aux Sports ff. La Commission Sportive du Comité Benelux luxembourgeois avait délégué MM. Lambert Schaus, ancien Ministre, Président de la Fédération de Natation et de Sauvetage, le Dr Emile Gretsich, chirurgien, et René Bauler, Professeur d'Éducation Physique. M. Lambert Schaus présenta le rapport général sur l'Opportunité et l'Intervention de l'État en matière d'Éducation Physique et de Sports, tandis que le Dr Gretsich parla des problèmes du contrôle médico-sportif et présportif.

bourgeoise. Les soldats hollandais passèrent la nuit dans des tentes dressées dans le parc de la Caserne de Walferdange.

Le lendemain matin, le Major Steffen, de l'Armée luxembourgeoise, accompagné du Major de Vries, membre de l'Etat-Major hollandais, se rendit à Steinfort pour accueillir le Général H. J. Kruls, Chef d'Etat-Major de l'Armée néerlandaise. Escorté par six M. P. hollandais et six M. P. luxembourgeois, le Général et sa suite gagnèrent Luxembourg.

Vers 11 heures 45 eut lieu une cérémonie devant le Monument du Souvenir, Place de la Constitution. Les troupes hollandaises avaient formé un carré autour du Monument. Face à celui-ci s'étaient rangées de nombreuses personnalités, notamment S. Exc. M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, les représentants du Corps diplomatique accrédité à Luxembourg, MM. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, Robert Schaffner, Ministre des Transports, et Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, des représentants de la Chambre des Députés, MM. les Bourgmestres de la Ville de Luxembourg et des principales localités du pays, les chefs de la Gendarmerie et de nombreux officiers.

L'arrivée du Général H. J. Kruls, Chef d'Etat-Major de l'Armée néerlandaise, qui était accompagné du Jonkheer G. L. van der Maesen de Sombreff, Chargé d'Affaires des Pays-Bas à Luxembourg, et du Colonel Aloyse Jacoby, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise, fut saluée de sonneries de trompettes. Les soldats rendirent les honneurs. Après avoir passé en revue les

troupes, le Général Kruls salua les personnalités présentes et adressa la parole aux soldats. Ensuite fut donnée lecture d'un message de la Reine, Juliana des Pays-Bas qui stipula que le Colonel Jacoby, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise, était nommé Commandeur de l'Ordre d'Orange-Nassau. Le Général Kruls remit au Colonel Jacoby cette haute distinction honorifique. Il remercia les autorités luxembourgeoises du bienveillant accueil et rappela les liens qui unissent depuis si longtemps déjà les dynasties hollandaise et luxembourgeoise. L'amitié qui existe entre les deux pays est encore renforcée par les unions plus récentes. A l'issue de son discours, le Général pria les soldats de porter un triple « Hurrah » à la Maison grand-ducale. La cérémonie militaire se termina par un défilé des troupes.

Une réception offerte par le Jonkheer G. L. van der Maesen de Sombreff, Chargé d'Affaires des Pays-Bas à Luxembourg, réunit les personnalités hollandaises et luxembourgeoises à la Légation des Pays-Bas.

Le soir, le « Trompetterkorps van dem Regiment Huzaren van Boreel », sous la direction du Chef de musique J. A. Reijnhoudt, donna un concert à la Place d'Armes, suivi d'un Taptoe. Dans la soirée du lendemain, la musique hollandaise offrit le même concert à la Caserne de Walferdange.

Le 23 août, le Général Kruls, accompagné du Colonel Forbes Wels, Attaché militaire à Bruxelles et à Luxembourg, assista aux manœuvres qui, sous le nom d'« Opération Edelweiss », se sont déroulées dans les environs de la Ville de Luxembourg.

A la Mémoire de nos Héros de la Deuxième Guerre Mondiale

Les meilleurs de nos compatriotes qui, pendant la deuxième guerre mondiale, résistèrent à l'oppressur nazi, subirent son impitoyable cruauté. Ils durent payer leur vaillance par le sacrifice de leur vie. Leur héroïsme ne s'effacera jamais des annales de notre histoire, et leur mémoire demeurera sacrée au petit peuple du Grand-Duché. Leurs noms seront inscrits sur les nombreux monuments qui s'érigent dans le pays.

Ce fut au cours des mois de juillet, août et septembre 1949, que de nombreux monuments en l'honneur de ces martyrs luxembourgeois de la dernière guerre ont été inaugurés.

*

Le 10 juillet à Frisange, en présence de MM. Nic. Wirtgen, ancien Député, Ferdinand Wirtgen, Conseiller de Gouvernement, Emile Raus, Directeur des P.T.T., Léon Schaus, Directeur de l'Administration des Contributions et Accises, Hubert Schumacher, Architecte de l'Etat-Directeur, Josy Jungblut, Sculpteur. Des discours de circonstance ont été prononcés par MM. Charles Wirtgen, Bourg-

mestre, P. Flies, Président du Comité d'Action, et Entringer.

*

Le 14 août à Tétange, en présence de S.A.R. Monseigneur le Grand-Duc Héritier, accompagné de son aide de camp le lieutenant N.-J. Prussen, et du Colonel Labarbarie, Gouverneur militaire de Metz. Des discours d'inauguration ont été prononcés par M. Michel Meyländer, Bourgmestre, et par MM. F. Schaeffer, Président du Comité d'Initiative, Jos. Pierre, au nom des Déportés, et P. Muller, au nom des Anciens Combattants.

*

Le 15 août à Bertrange, en présence de MM. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, Nicolas Jacoby et Lucien Dury, Députés, Lucien Wercollier, Professeur, et Kartheiser, Architecte. Des discours d'inauguration ont été prononcés par MM. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, et Albert Hoffmann, Président du Comité d'Organisation.

*

Le 21 août à Weimerskirch, en présence de S. Exc. M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, de M. Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, de Monseigneur M. Erasmy, Curé-Doyen de Luxembourg, représentant Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, de M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, du Capitaine H. Fischbach, représentant M. le Colonel Al. Jacoby, de MM. Camille Welter et Nic. Jacoby, Députés, Nic. Rollinger, Echevin, Marcel Fischbach, Nic. Biever, Antoine Békcius et Lucien Kœnig, Conseillers municipaux. Des discours de circonstance ont été prononcés par Monseigneur Erasmy, M. le Ministre Eug. Schaus, M. le Bourgmestre Emile Hamilius, M. le Conseiller Municipal Marcel Fischbach, Président, et M. Jean Majerus, Secrétaire du Comité d'Organisation.

*

Le 4 septembre à Nœrtrange, en présence du Dr Prosper Colling, Chanoine honoraire, Curé-Doyen de Wiltz, et de MM. les Députés J. Simon, Alph. Schiltges et Vic. Abens. Des discours d'inauguration ont été prononcés par M. le Bourgmestre Pierre Kinnen et par le Dr P. Colling.

*

Le 18 septembre à Steinsel, en présence de M. Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, de Monseigneur Henri Schmit, Chanoine titulaire, représentant S. Exc. Monseigneur l'Evêque de Luxembourg, et de MM. Lucien Wercollier, Professeur,

et Roger Wercollier, Architecte. Des discours d'inauguration ont été prononcés par M. le Ministre Eug. Schaus, M. le Bourgmestre Jean Husting, MM. Emile Wildschutz, Président du Comité d'Action, Nic. Braun, Instituteur, et Josy Wohlfahrt, Représentant du Comité Central de la Ligue « Ons Jongen ».

*

Le 18 septembre à Canach, en présence de MM. Alphonse Osch, Ministre des Dommages de Guerre, Robert Schaffner, Ministre de la Reconstruction, Hubert Schumacher, Architecte de l'Etat-Directeur, de MM. les Députés Nic. Thill, Ch. Wagner et J. Leonardy, du Dr Rich. M. Staud, Curé d'Oétrange, et de M. Josy Jüngblut, Sculpteur. Des discours d'inauguration ont été prononcés par M. le Ministre Robert Schaffner, M. le Bourgmestre Michel Ehlinger, Président du Comité d'Organisation, et par un représentant de la Ligue « Ons Jongen ».

*

Le 25 septembre à Strassen, en présence du Général Delattre de Tassigny, de MM. Eug. Schaus, Ministre de l'Intérieur, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, de MM. les Députés P. Grégoire et Nic. Jacoby, de M. François Simon, Ingénieur-Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées. Des discours d'inauguration ont été prononcés par M. le Ministre Eug. Schaus, M. le Bourgmestre Paul Barblé et M. l'Echevin Joseph Reichling.

Le Mouvement Educatif en 1948/1949

Du 4 au 12 juillet a eu lieu à Genève la XII^e Conférence Internationale de l'Instruction Publique. Le Grand-Duché de Luxembourg était représenté à cette manifestation pédagogique par M. Albert NOTHUMB, Inspecteur Principal, et M^{lle} Anne WILHELMY, Candidate-Inspectrice. M. l'Inspecteur Principal a présenté une étude d'ensemble sur les réalisations à signaler pendant l'année scolaire 1948/1949 dans le domaine de l'éducation. En voici les termes.

Généralités.

L'année scolaire qui touche à sa fin n'a pas été marquée par des innovations importantes dans le domaine scolaire; l'effort des autorités scolaires a porté principalement sur le maintien du niveau de l'enseignement, sur la rénovation des méthodes dans le sens de l'école active ainsi que sur l'étude de certains problèmes spéciaux notamment ceux que posent l'orientation professionnelle et l'éducation de l'enfance déficiente.

I. — Administration scolaire.

Dans l'enseignement technique il a été créé une commission supérieure interministérielle de coordination pour l'ensemble du domaine de la formation professionnelle. Cette commission, instituée par arrêté du 25 novembre 1948, comprend des dé-

légués des Ministères de l'Education Nationale, du Travail et des Affaires Economiques. Cette commission a notamment pour mission d'aplanir les difficultés qui pourraient surgir de l'évolution rapide de la vie professionnelle, de la diversité des espèces juridiques et du contentieux y relatifs.

De plus, il a été institué par arrêté du 27 novembre 1948 une commission paritaire comprenant des représentants du Gouvernement, du Patronat et du Salarial chargée:

- 1^o d'élaborer un projet de règlement d'administration publique relatif aux centres d'enseignement professionnel pour les apprentis de l'artisanat, de l'industrie et du commerce;
- 2^o de faire des propositions relatives à l'adaptation des programmes d'enseignement professionnel aux programmes-types d'apprentis-

sage et d'ébaucher les lignes générales que devra suivre l'enseignement professionnel tant par rapport à la formation générale des apprentis que par rapport à l'instruction professionnelle proprement dite.

On parlera plus loin du service scolaire de pré-orientation et de la commission interministérielle sur l'enfance déficiente.

De nouveaux progrès ont été obtenus dans le domaine de la construction scolaire. Les premières écoles nouvelles construites après la guerre ont été rendues à leur destination. Une série d'autres bâtiments sont en voie de construction. Toutes ces écoles sont dotées d'un équipement moderne et le Gouvernement veille à ce que même dans les écoles rurales il soit tenu compte des progrès techniques et des exigences de l'hygiène sociale.

Une campagne a été menée en faveur de l'utilisation du film scolaire. On peut dire que les écoles des villes sont suffisamment équipées pour faire de ce matériel didactique un usage rationnel; à peu près un tiers des écoles rurales disposent à présent d'appareils de projection.

Le personnel lui-même collabore activement à la rénovation et l'amélioration du cadre scolaire. La société « L'Art à l'École » s'applique à doter les écoles de gravures et de reproductions de valeur; elle a fait appel à l'activité créatrice des enfants en organisant une exposition de dessins d'enfants qui a eu un grand succès auprès du public; les associations d'instituteurs organisent en ce moment une exposition internationale, « L'École Modèle », destinée à montrer au public les réalisations de l'étranger dans ce domaine et à inciter les communes à une politique plus généreuse à l'égard de l'école.

II. — Organisation scolaire.

Une réforme de structure n'est à signaler ni pour l'enseignement primaire ni pour l'enseignement secondaire. Dans le secteur de l'enseignement professionnel, un projet de loi est préparé portant création d'une École des Arts et Métiers à Luxembourg en remplacement de l'École d'Artisans de l'État. Cette initiative gouvernementale comprend également une refonte des programmes d'enseignement et une adaptation des conditions de formation du personnel enseignant de cette école.

III. — Programmes.

Dans l'enseignement primaire, le plan d'études, introduit par arrêté ministériel du 30 décembre 1946, n'a pas été modifié.

Dans l'enseignement normal, le programme de pédagogie a été renforcé par un cours sur la psychologie de l'enfance et de l'adolescence.

La question des mesures à prendre pour organiser un enseignement relatif aux Nations Unies et pour développer la conscience internationale dans la Jeunesse vient d'être mise à l'étude, particulièrement pour l'enseignement secondaire et normal.

IV. — Méthodes.

Dans l'enseignement primaire, l'initiation systématique des maîtres aux méthodes de l'école active se poursuit: les inspecteurs organisent des rencontres régionales dans des écoles dont le titulaire est particulièrement habile à manier les méthodes nouvelles; pour stimuler encore l'intérêt du corps enseignant, un certain nombre d'instituteurs ont eu l'occasion de faire un stage d'entraînement aux méthodes d'éducation active à Saint-Cloud et à la semaine d'information et de perfectionnement pédagogique à Bruxelles-Laeken.

L'enseignement normal s'applique à donner aux élèves une connaissance parfaite des nouvelles méthodes et à les initier à leur maniement pratique.

Enfin, les associations d'instituteurs elles-mêmes, par des articles publiés dans leurs bulletins et par des cercles d'études, cherchent à entretenir un mouvement de sympathie et d'intérêt pour l'école nouvelle.

Les manuels scolaires devront être profondément remaniés pour répondre aux exigences de la pédagogie nouvelle. Travail difficile et délicat qui s'est poursuivi durant toute l'année; mais qui n'a pas encore été achevé.

V. — Personnel enseignant.

a) *Rémunération.* — Après la revision générale des traitements des fonctionnaires, loi qui, comme il a été signalé dans le rapport de l'année dernière, a valu des avantages substantiels au personnel enseignant des divers ordres d'enseignement, des améliorations nouvelles n'ont été acquises que pour certaines rémunérations extraordinaires; ainsi la prime annuelle que touchent les détenteurs des brevets supérieurs d'enseignement primaire a été portée à 4000 et à 6000 francs; ce qui représente le double du montant payé antérieurement; les indemnités pour le remplacement du personnel titulaire et pour la tenue des cours postsecondaires ont été augmentées; à l'exemple de la France et de la Belgique, les institutrices mariées peuvent obtenir des congés de maternité payés d'une durée de deux mois.

b) *Formation.* — La commission nommée pour la réforme de la formation professionnelle du corps enseignant primaire a remis son rapport, qui a été soumis à l'avis des autorités scolaires compétentes. Un projet de loi sur la réforme est en voie d'élaboration.

VI. — Services auxiliaires et extrascolaires.

a) *Service scolaire de préorientation professionnelle.* — La collaboration de l'école avec les organes de l'orientation professionnelle vient d'être organisée d'une manière rationnelle par l'arrêté ministériel du 2 février 1949 portant création, auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, d'un service scolaire de préorientation professionnelle. Il est établi pour chaque écolier quittant l'école primaire, après avoir satisfait à la scolarité complète, un rapport sur le

caractère, les aptitudes et le comportement général de l'élève à l'école et en dehors de l'école. Ce rapport est rédigé par le maître d'après les données d'observation personnelle, complétées et précisées par les renseignements fournis par les parents, le médecin scolaire et toute autre personne qui, directement ou indirectement, collabore à l'éducation de l'enfant. Les rapports scolaires sont envoyés au service scolaire de préorientation professionnelle qui en notifie les conclusions au service d'orientation professionnelle de l'Office National du Travail. Outre cette mission de coordination, le nouveau service a l'obligation de fournir aux écoles une documentation périodique sur les conditions économiques des différentes professions et les fluctuations sur le marché du travail. Ainsi le personnel dispose de données concrètes pour conseiller parents et élèves sur les possibilités qui s'offrent aux jeunes pour le choix d'une carrière. L'orientation définitive, toutefois, est réservée à l'Office National du Travail.

b) *Enfance déficiente.* — Un second problème qui a beaucoup occupé l'administration et le personnel durant l'année est celui de l'éducation et de la protection de l'enfance déficiente. A l'exemple et d'après le modèle de l'Office de l'Enfance à Genève nous envisageons d'opérer une coordination de tous les services s'occupant de ce problème aussi complexe que délicat. En attendant que les conditions matérielles et financières pour la création d'un tel service soient remplies, une commission interministérielle groupant les représentants des différents Ministères intéressés à la question (Education Nationale, Assistance Sociale, Justice, Santé Publique, Travail) assurera la coordination des mesures dans ce domaine.

Comme réalisations pratiques il y a lieu de signaler: la création dans les villes de Luxembourg et de Dudelange de classes spéciales pour retardés scolaires avec enseignement fortement individualisé.

Le Salon 1949 du Cercle Artistique de Luxembourg

Le 17 septembre 1949 a été inauguré le Salon 1949 du Cercle Artistique de Luxembourg. 105 envois, peintures et sculptures, furent exposés dans les salles d'exposition du Musée de l'Etat. Ce furent des aquarelles, pastels, huiles, gouaches, tapisseries de Jeanne Bach, Hélène Bauler, Jean-Pierre Beckius, Maurice Bénoy, Lotty Breck, Jean-Pierre Calteux, Will Dahlem, Eugène Emringer, Solange Fregnac, Thérèse Fregnac, Edmond Gøergen, Roger Gerson, Frantz Heldenstein, Bern. Heyart, Adrienne d'Huart, Christian A. Job, Jean-Pierre Junius, Jemp Ker, Will Kessler, Frantz Kinnen, Emile Kirscht, Mich. Klein, Emile Majerus, Germaine Maas, Roger Meyrath, Irène Nadler, Alphonse Nies, J. Oth, Hary Poos, Jean Poos, Jeanne Reuter, Jean Schaack,

lisé; la visite périodique des orphelinats et des asiles pour enfants abandonnés par un médecin spécialiste de la psychiatrie; l'extension des services médico-scolaires aux écoles de campagne; l'organisation d'une enquête générale dans les écoles sur toutes les formes de déficience de l'enfance; cette enquête n'est pas encore terminée.

L'initiation du personnel aux problèmes spéciaux que comporte l'éducation de l'enfance déficiente a été favorisée par la participation d'institutrices au stage de formation au centre de pédagogie spéciale à Beaumont-sur-Oise, par la visite de délégués gouvernementaux aux instituts d'hospitalisation de France et de Suisse, la participation aux journées d'études sur l'enfance déficiente de Zurich et d'Amsterdam, par des centres d'études et des articles dans les revues des associations d'instituteurs.

c) *Collaboration internationale.* — Outre la participation déjà signalée aux stages de l'étranger qui, à côté de leur valeur formative, ont eu l'avantage de mettre nos instituteurs en rapport avec l'enseignement de l'étranger, les contacts internationaux ont été très fréquents dans tous les ordres d'enseignement grâce aux manifestations organisées dans le cadre des accords culturels bilatéraux et à l'œuvre de rapprochement entreprise par le Comité Culturel du Traité de Bruxelles.

Les élèves de l'enseignement secondaire ont participé à des voyages scolaires organisés en Belgique, Hollande, France et Grand-Bretagne, Autriche et Italie.

La collaboration internationale a été très intense entre les mouvements de jeunesse. La plus intéressante initiative dans ce domaine est l'organisation d'un tour pédestre à travers le pays, où participeront dix représentants de chacun des cinq pays signataires du Traité de Bruxelles.

Alfred Steinmetzer, Roger Steffen, Michel Stoffel, Lé Tanson, Lou Theisen, Jean-Pierre Thilmány, Lily Uden, Edouard-Marie Weber, Gisèle Wildschutz, René Wismer, Ernest Wurth, Emile Hulten, Wenzel Profant.

L'inauguration du Salon eut lieu en présence de S. Exc. M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, représentant S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, de M. Mathias Thinnès, Attaché, représentant M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des représentants du Corps diplomatique, de S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, ainsi que de nombreuses personnalités de la vie culturelle luxembourgeoise.

Congrès et Conférences

Le 23 juillet 1949 a eu lieu au Palais Municipal de Luxembourg l'inauguration solennelle de la 3^e Assemblée Interfédérale du Mouvement International des Intellectuels Catholiques « Pax Romana », organisée par l'Association des Académiciens Catholiques Luxembourgeois (A. V.) du 23 au 29 juillet. Assistèrent à la séance d'inauguration S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, MM. Rogér Millot, Président du Mouvement International des Intellectuels Catholiques, et Pompe, Président de la Section des Jeunes, M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, MM. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, et Aloyse Hentgen, Ministre des Affaires Economiques, des représentants du Corps diplomatique accrédité à Luxembourg et des représentants de la Municipalité. Au Congrès participèrent des délégués de seize nations européennes et d'outre-Atlantique.

*

Du 25 au 27 juillet 1949 a eu lieu à l'Institut St.-Jean à Luxembourg la première réunion académique des théologiens du Luxembourg. D'éminents conférenciers belges, français et allemands y prêtèrent leur concours.

*

Le 4 août 1949, soixante professeurs français, belges, hollandais, luxembourgeois et britanniques sont arrivés au collège d'Asbridge (Grande-Bretagne) pour suivre un cours de neuf jours sur l'Union Occidentale. Le Ministère de l'Education avait organisé le cours pour mettre en application l'article du Traité de Bruxelles relatif au resserrement des liens culturels entre les cinq nations.

*

Du 24 au 26 août 1949, cent-cinquante intellectuels de dix-huit nations se sont réunis à Wetzlar pour participer aux « Journées européennes » qui s'y sont déroulées sous l'égide de Goethe, à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance

*

Nouvelles économiques et financières

Dévaluation du franc luxembourgeois.

A la suite de la dévaluation de la monnaie anglaise et de la monnaie belge, le Gouvernement luxembourgeois a décidé, le 21 septembre 1949, de maintenir la parité du franc belge et du franc luxembourgeois, c'est-à-dire de dévaluer le franc luxembourgeois dans la même mesure que le franc belge.

Voici le texte du communiqué officiel:

« Les Ministres belges et luxembourgeois pré-

du grand poète allemand. Le Luxembourg y était représenté par le professeur Ernest Bisdorff.

*

Du 22 au 27 août 1949 a eu lieu à Lausanne le VII^e Congrès International des Géomètres, organisé par la Société des Géomètres suisses. Aux travaux du Congrès participèrent dix-neuf nations. Le Luxembourg y était représenté par une délégation dont faisait partie notamment M. Alphonse Eyschen, Directeur de l'Administration du Cadastre.

*

Le 3 septembre 1949 s'est ouverte à Anvers, dans la salle des séances du Conseil Provincial du Brabant, le VI^e Congrès International de la Ligue d'Education Familiale. Y assista du côté luxembourgeois M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale.

*

La Conférence interparlementaire à Stockholm.

A la session de l'Union interparlementaire qui s'est tenue à Stockholm, au début du mois de septembre 1949, ont assisté une vingtaine de parlementaires belges, conduits par le Comte H. Carton de Wiart, Ministre d'Etat, Président d'honneur de l'Union interparlementaire et Président du groupe belge, ainsi qu'une délégation luxembourgeoise composée de MM. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, P. Grégoire et Romain Fandel, Députés, et Marcel Meris, Greffier.

*

Du 26 au 28 septembre 1949 ont eu lieu à Luxembourg des rencontres pédagogiques, organisées par les « Rencontres Pédagogiques Internationales ». A la séance d'inauguration a été fait un discours par le Professeur J.-A. Lauwerys, de l'Université de Londres, Président de la Ligue Internationale pour l'Education Nouvelle, suivi d'une allocution de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale.

sents à Washington ont eu l'occasion d'examiner la répercussion que la dévaluation de la Livre est susceptible de produire sur la situation monétaire et économique de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Dès ce matin, le Gouvernement belge a informé le Gouvernement luxembourgeois de sa décision définitive prise au cours de la nuit de fixer la nouvelle parité du franc belge à 50 francs = 1 Dollar U. S. A.

Sur ce, le Gouvernement luxembourgeois, après avoir consulté les instances compétentes et de l'avis conforme du Conseil d'Etat et de la Commission de Travail de la Chambre des Députés, a décidé de maintenir à l'égard du nouveau franc belge la parité fixée par la législation de 1944, 1 franc luxembourgeois = 1 franc belge.

Cette décision s'imposait du fait des relations économiques et monétaires étroites qui lient les deux pays.

Le nouvel alignement de la monnaie que la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg ont été contraints d'adopter, à la suite de la forte dévaluation de la devise anglaise, est déterminé uniquement par des considérations de commerce international et ne doit pas entraîner de répercussions défavorables sur le pouvoir d'achat intérieur du franc et sur le coût de la vie. »

Accords commerciaux URSS-U.E.B.L.

Selon un communiqué de l'Agence Tass, reproduit par les quotidiens de l'Union Soviétique, la délégation belgo-luxembourgeoise, chargée de l'élaboration des accords commerciaux entre l'URSS et l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et présidée par M. Seynaeve, Ministre belge, arriva à l'aéroport de Moscou dans le courant du 21 septembre 1949.

A l'aéroport de Moscou, la délégation fut reçue par M. Krotov, Membre du Collège du Ministère du Commerce Extérieur de l'URSS, par M. Tchekline, Chef de la Direction des Accords Commerciaux, par M. Rodnov, Représentant Commercial de l'URSS en Belgique, et par M. Kuzminski, Chef du Protocole au Ministère du Commerce Extérieur de l'URSS.

A cette réception assistèrent également S. Exc. M. René Blum, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Grand-Duché de Luxembourg à Moscou, ainsi que M. Groothaert, Chargé d'Affaires de Belgique à Moscou.

Le 23 septembre 1949, à 15 heures 30, S. Exc. M. Borisov, Vice-Ministre du Commerce Extérieur de l'URSS, reçut en son cabinet S. Exc. M. Goffin, Ambassadeur de Belgique à Moscou, M. le Ministre Seynaeve et S. Exc. M. René Blum, Ministre du Luxembourg à Moscou.

Par instruction ministérielle en date du 5 juillet 1949, les avoirs en compte bloqués ne dépassant pas 35.000 francs ont été rendus disponibles avec effet au 7 juillet 1949.

Par instruction ministérielle en date du 4 août 1949, les avoirs en compte bloqués ne dépassant pas 45.000 francs ont été rendus disponibles avec effet au 8 août 1949.

Par instruction ministérielle en date du 1^{er} septembre 1949, les avoirs en compte bloqués ne dépassant pas 60.000 francs ont été rendus disponibles avec effet au 3 septembre 1949.

A l'occasion de la Journée Luxembourgeoise, organisée vers le début du mois d'octobre par la Direction Générale de la Foire Benelux d'Anvers, qui s'est ouverte le 23 septembre 1949, des personnalités luxembourgeoises, parmi lesquelles M. M. Steinmetz, Secrétaire de la Légation de Luxembourg à Bruxelles, ainsi que des délégués de l'industrie et du commerce du Luxembourg ont été reçus à l'Hôtel de Ville d'Anvers par les autorités municipales et les organisateurs de la Foire Benelux. La Direction Générale de la Foire a offert un lunch en leur honneur.

Le 31 juillet 1949, MM. Aloyse Hentgen, Ministre des Affaires Economiques, et Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, se sont rendus dans la capitale de la Lorraine pour participer à la Journée Franco-Luxembourgeoise de la Foire-Exposition de Nancy. Comme le 31 juillet était en même temps la journée d'ouverture de la Foire-Exposition, de nombreuses personnalités y étaient présentes, e. a. M. Robert Schuman, Ministre des Affaires Etrangères de la République Française, et M. Paul Ramadier, Ministre de la Défense Nationale.

Le 25 septembre 1949, M. Aloyse Hentgen, Ministre des Affaires Economiques, s'est rendu à Metz pour participer à la Journée de l'Amitié Franco-Luxembourgeoise de la XIV^e Foire-Exposition de Metz qui s'est ouverte le 24 septembre. De nombreuses personnalités luxembourgeoises y ont assisté, notamment MM. Jérôme Anders, Conseiller de Gouvernement au Ministère des Affaires Economiques, Paul Theisen, Président de la Chambre des Métiers, Jacques Krau, membre de la Chambre de Commerce et Président de la Fédération des Commerçants, et Auguste Schulz, Président de la Foire-Exposition de Luxembourg.

La « Goodyear Tire and Rubber Cy » s'installe au Grand-Duché.

La société américaine « The Goodyear Tire and Rubber Cy » vient de créer, sous la raison sociale de « Goodyear », une société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social et le siège d'exploitation sont établis à Colmar-Berg. Le capital social est de 45 millions de francs. Le programme de fabrication comprendrait, avant tout, des pneus de tous genres. Les travaux de construction vont être entrepris incessamment et se poursuivront à une allure très rapide, de sorte que l'usine puisse travailler avant un an, avec quelques centaines

d'ouvriers. Les travaux d'installation entièrement terminés, on estime que l'usine occupera un millier d'ouvriers.

L'établissement de cette usine au Grand-Duché de Luxembourg s'est heurté d'abord à l'opposition des pays partenaires de l'Union douanière belgo-néerlandaise-luxembourgeoise, l'industrie du caoutchouc figurant sur la liste des industries dont le développement est soumis à la consultation préalable des Gouvernements des trois pays. Aussi, le Gouvernement grand-ducal n'a-t-il accordé l'autorisation d'établissement qu'après que cette procédure ait été épuisée. Dans les milieux industriels et administratifs, on se félicite de cette fondation qui contribuera beaucoup à atténuer le caractère non industriel de la structure économique luxembourgeoise et qui s'effectue très heureusement à un moment où une crise générale se dessine et où des licenciements de main-d'œuvre pourraient devenir nécessaires.

*

Vingt ans d'existence du réseau de distribution

d'électricité de « Cegedel ».

C'est en janvier 1928 que Cegedel reçut sa concession de l'Etat pour la distribution de l'électricité dans le Grand-Duché. Après la période nécessaires aux études générales de l'ensemble des réseaux, les constructions commencèrent dans le sud du pays et les premières distributions furent mises en service en octobre 1929.

Les premières années ont été déficitaires. Vingt ans après la construction des réseaux, on peut se montrer satisfait. La compagnie a, au cours des années, considérablement étendu ses ouvrages: par la reprise et la remise en état, souvent même la reconstruction totale de distributions anciennes établies avant la création de Cegedel; par l'établissement de raccordements pour l'alimentation des industries et de lignes complémentaires pour la desserte d'habitations nouvelles ou isolées; par la construction de nombreuses installations d'éclairage des rues, etc. En outre, des renforcements et améliorations ont été réalisés chaque fois que l'utilité s'en faisait sentir.

Lors de la première libération du territoire, en septembre 1944, les réseaux n'avaient que peu souffert. A ce moment et au cours de l'offensive Rundstedt, la société eut, à la demande des armées alliées, à alimenter en énergie électrique leurs postes avancés et à faire, souvent sous le feu de l'ennemi, les réparations des dommages causés aux lignes par les tirs. La compagnie reçut avec beaucoup de fierté une lettre de félicitations de l'Etat-Major Américain pour le courage montré par les monteurs. Les opérations de guerre de décembre 1944 et janvier 1945, qui se déroulèrent sur un territoire cou-

vrant environ les deux tiers du pays, avaient fortement endommagé 600 km. de lignes à haute tension, 250 postes de transformation et autant de réseaux locaux à basse tension totalisant une longueur de 450 km.

Dès janvier 1945, alors que les combats continuaient encore dans le pays, Cegedel s'était mise résolument à l'œuvre, afin de remettre le plus rapidement possible ses installations de distribution en état de fonctionnement et de fournir à nouveau à tous l'électricité indispensable à la reconstruction générale et à la reprise de la vie économique. Pour agir vite et sans attendre qu'arrivât le matériel neuf nécessaire à la remise en état définitive, la société entreprit des réparations provisoires. Celle-ci eut alors à surmonter, surtout pendant le premier semestre de 1945, de sérieuses difficultés: pénurie des moyens de transport, manque d'essence et de matériel, routes impraticables, impossibilité de loger et de nourrir les monteurs à proximité des chantiers de travaux, etc. Et pourtant, dès décembre 1945, c'est-à-dire moins d'une année après la libération définitive du territoire, la distribution de l'électricité était rétablie dans toutes les localités sinistrées.

Dès la terminaison des travaux de réparation provisoire, Cegedel a commencé la deuxième phase des travaux, à savoir la remise en état définitive. Déjà très avancée, elle est poursuivie encore actuellement. Comme il a été dit plus haut, il est procédé à cette occasion à des améliorations et renforcements des installations partout où cela s'avère utile.

Les frais de toutes ces réparations, restés jusqu'à présent en presque totalité à la charge de la propre trésorerie, dépassent actuellement 25 millions de francs.

*

Le Service d'Etudes et de Documentation Economiques auprès du Ministère des Affaires Economiques luxembourgeois a publié, au mois d'août, un ouvrage de plus de 300 pages qui constitue le recueil statistique le plus complet qui ait été publié depuis la guerre.

Le Service d'Etudes et de Documentation Economiques luxembourgeois a parfaitement coordonné et rassemblé dans un seul ouvrage les statistiques les plus importantes sur l'économie luxembourgeoise, puisées dans le passé aussi loin qu'il fut possible de les retrouver. Il a aussi remanié et rajeuni certaines statistiques existantes et a amélioré leur présentation. Le volume qui vient d'être publié marque le point de départ d'une nouvelle série de publications statistiques périodiques d'une conception moderne et réclamées à maintes reprises depuis la fin de la guerre par les milieux intéressés.

Les données du volume constitueront une source très précieuse de renseignements pour ceux qui désirent étudier la vie économique luxembourgeoise.

*

Nouvelles de la Vie culturelle

Le 5 août 1949, le Cercle Artistique Luxembourgeois a fait une exposition à Strasbourg. Etaient exposés des tableaux de Beckius, Calteux, Hoffmann, Kutter, Poos, Steffen, Tanson, Tissen, Dahlem, Kinnen, Gøergen, d'Huart, Engels, Heldenstein, Mme. Grach-Jascinsky.

*

Au début du mois d'août 1949, S. Exc. M. André Clasen, Ministre de Luxembourg à Londres, a inauguré une exposition de peinture du peintre Pierre-Joseph Redouté.

Pierre-Joseph Redouté, né à St.-Hubert en 1759, a travaillé pendant une longue période de sa vie à Luxembourg, avant de devenir peintre officiel de la Reine Marie-Antoinette de France.

L'inauguration de l'exposition eut lieu dans la Galerie Marlborough, Bondstreet à Londres, en présence notamment du Général Giles, Vicomte du Parc, et de Mrs. Marsden-Smedley.

*

Prix de science.

Sur proposition du Jury chargé d'examiner les ouvrages présentés pour le concours du prix de science 1948 (sciences exactes), le prix de sciences exactes a été attribué ex aequo à M. Michel Lucius

*

Nouvelles diverses

L'Harmonie de la Garde Grand-Ducale a participé, avec des corps de musique de France, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, aux manifestations organisées à Bruxelles à l'occasion du 21 juillet 1949, Fête Nationale Belge.

Le 19 juillet, la Musique de la Garde Grand-Ducale a donné à la Grand-Place un concert sous la direction du Lieutenant en Premier Albert Thorn.

La Légation du Luxembourg à Bruxelles était représentée à cette manifestation par M. le Conseiller J.-P. Kremer. Etaient également présentes des délégations de la Ligue Patriotique Luxembourgeoise et de la Fraternelle Luxembourgeoise à Bruxelles.

*

Le 31 juillet 1949 a eu lieu à l'Abbaye de Clervaux, en présence de S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, et de nombreuses autorités gouvernementales, la pose de première pierre pour la reconstruction de l'Abbaye de Clervaux, mutilée par les Nazis.

*

géologue à l'Administration des Ponts et Chaussées, pour les travaux présentés:

- a) Die Luxemburger Minetteformation und die jüngeren Eisenerzbildungen unseres Landes;
- b) Carte géologique du Luxembourg avec texte explicatif,

et M. Albert Gloden, professeur à l'Athénée de Luxembourg, pour ses travaux:

- a) Résolution de l'équation de Fredholm avec deux applications à la physique mathématique;
- b) Mehrgradige Gleichungen.

Dans son avis, le jury relève qu'il s'agit de travaux de grande envergure et d'une haute tenue scientifique.

*

Bourses d'études.

En exécution des accords culturels conclus avec la Belgique et la Hollande, les Gouvernements belge et hollandais ont décidé d'allouer une ou plusieurs bourses d'études à des savants ou chercheurs luxembourgeois qui désirent compléter leur formation scientifique et élargir leur expérience personnelle par un séjour d'études aux universités, instituts scientifiques ou laboratoires des deux pays. Pour bénéficier d'une telle bourse, les candidats doivent avoir une formation universitaire complète et avoir donné dans l'exercice de leur profession des preuves de capacité et d'intérêt scientifique.

Le 4 août 1949, la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois mit en service un premier autorail d'une série de dix. — A la gare de Luxembourg, M. Robert Schaffner, Ministre des Transports, reçut LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc Héritier, les quatre Princesses et le Prince Charles. Il Leur présenta les personnalités qui participèrent au voyage d'inauguration de l'autorail, notamment M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, MM. Stumper et Schröder, Commissaires de Gouvernement, deux fonctionnaires du Ministère des Travaux Publics, M. J. Metzdorf, Président du Conseil d'Administration des C. F. L., M. Jean-Pierre Musquar, Directeur, ainsi que des fonctionnaires et employés des C. F. L. L'itinéraire du voyage était le suivant: Luxembourg - Troisvierges - Kautenbach - Wiltz - Ettelbruck - Luxembourg. A Troisvierges, Clervaux, Wiltz et Ettelbruck, LL. AA. RR. furent saluées par les autorités communales. — Les dix autorails, de conception récente, ont été construits par les ateliers de construction De Dietrich & Cie à Niederbronn.

*

Le 21 août 1949 a été inaugurée par M. Mathias Thinnès, Attaché, représentant M. le Ministre de l'Education Nationale, une nouvelle Auberge luxembourgeoise de la Jeunesse. La nouvelle auberge est installée dans le romantique château de Hollenfels, dans l'idyllique vallée de l'Eisch. Elle contient 200 lits.

*

Dans la deuxième moitié du mois d'août 1949, un groupe de scouts luxembourgeois a visité l'Algérie.

*

Le 5 septembre 1949, un groupe de journalistes des pays de l'Europe occidentale est parti de Londres pour l'Amérique, à bord d'un avion des American Overseas Airlines. Au cours de leur voyage d'études

Distinctions honorifiques

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience le Général Pierre Koenig, Gouverneur militaire de la zone française d'occupation en Allemagne, et lui a remis les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de mérite civil et militaire d'Adolphe de Nassau.

*

Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Luxembourg a reçu en audience le Général de Division Jean Ganeval, Chef du Gouvernement militaire français de Berlin, et lui a remis, au nom de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, les insignes de Grand-Officier de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne.

*

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a conféré les insignes de Commandeur de l'Ordre National de la Couronne de Chêne à M. Paul List, ancien Consul de Grande-Bretagne à Luxembourg et Président Honoraire de la British-Luxembourg Society.

*

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a conféré la plaque de Grand Officier de l'Ordre de la Couronne de Chêne à M. Luc Hommel, qui remplit depuis vingt-cinq ans les fonctions de Secrétaire Général du Conseil Supérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

*

Au nom de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Luxembourg a remis les insignes de Commandeur de l'Ordre d'Adolphe de Nassau à

à travers les Etats-Unis, les journalistes ont eu l'occasion de prendre contact avec des personnalités américaines de la vie politique, militaire et économique. M. Prosper Schröder, Rédacteur au « Luxemburger Wort », participa à ce voyage.

*

Recensement.

La population totale du Grand-Duché de Luxembourg est actuellement de 290.992 habitants. Les étrangers, dont le nombre est en constante diminution, constituent encore une minorité de 29.142 unités. On y recense notamment plus de 7.500 Italiens, autant d'Allemands, 3.600 Français, 3.500 Belges, etc.

Comparativement aux chiffres antérieurs, la population luxembourgeoise a légèrement augmenté.

MM. Jules d'Ans et Romi Goldmunt, Présidents d'honneur du Comité Permanent des Expositions de Diamants.

*

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a conféré la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne à M. François Werthesen, Directeur de la Chorale royale grand-ducale « Sang & Klang ». La haute distinction lui fut remise par M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et Sciences, lors d'une soirée que la Chorale royale grand-ducale « Sang & Klang » avait organisée pour fêter le 30^e anniversaire de M. Werthesen comme directeur de la chorale.

*

Son Altesse Royale Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général Roger Noiret, Adjoint au Général Commandant en chef des troupes françaises d'occupation en Allemagne, et lui a remis, au nom de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, les insignes de Grand-Officier de l'Ordre d'Adolphe de Nassau.

*

La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne a été remise à M. John Ernster, Président des « American Veterans » et de la Chambre de Commerce américaine.

*

M. Louis Kettels, Président de la Fédération Luxembourgeoise des Anciens Combattants des deux Guerres, a été promu Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

*

M. le Chanoine Albert Steffen, Aumônier de la Cour, a été promu à la dignité de Camérier Secret de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

*

Sa Sainteté le Pape Pie XII a conféré le titre de Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire à M. Hubert Schumacher, Architecte de l'Etat-Directeur, en reconnaissance de ses mérites pour la reconstruction des églises détruites pendant la guerre et l'Art chrétien.

*

Sa Sainteté le Pape Pie XII a conféré à M. J.-B. Rock, Président de la Confédération des Travailleurs chrétiens, et à M. Jules Jost, Président du Syndicat Professionnel des Cheminots Luxembourgeois, la Croix de Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire, en reconnaissance des services qu'ils ont rendus aux travailleurs luxembourgeois. Cette haute distinction honorifique leur a été remise par S. Exc. Monseigneur l'Evêque de Luxembourg.

*

M. Arthur Daubenfeld, Consul honoraire de la Grèce et membre du Conseil d'Administration provisoire des Chemins de Fer, a été promu Officier de la Légion d'Honneur par le Gouvernement français.

*

Le Gouvernement français a conféré les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à M. Pierre Welter, Conseiller de Gouvernement. La haute distinction lui a été remise à la Légation de France par S. Exc. M. le Président Paul Ramadier, Ministre de la Défense Nationale de la République française.

*

Le Président de la République française a conféré les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à M. François Simon, Ingénieur en chef-directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées. La haute distinction honorifique lui a été remise par M. Rumpler, Directeur des Routes de Paris, en présence d'autorités luxembourgeoises et françaises, parmi lesquelles M. Robert Schaffner, Ministre des Transports luxembourgeois, et M. Oster, Sous-Préfet à Thionville, lors de l'inauguration à Mondorf,

*

*

le 2 juillet 1949, du nouveau pont qui relie Mondorf-les-Bains à Mondorff-Moselle.

*

Le Président de la République française a conféré la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au sculpteur luxembourgeois M. Gust Tremont. Le bijou de l'Ordre lui a été remis à la Légation de France, en présence de S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg, par S. Exc. M. Pierre Saffroy, Ministre de France à Luxembourg.

*

Le Gouvernement français a conféré les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. l'Ingénieur François Cox, de Luxembourg.

*

Sur la proposition du Gouvernement belge, S. A. R. Monseigneur le Prince Régent a conféré à M. Hyacinthe Glæsener, Notaire à Echternach, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

*

Par arrêté de S. A. R. Monseigneur le Prince Régent de Belgique en date du 27 juin 1949, le Ministre de la Défense Nationale a décerné, à titre posthume, à notre compatriote Georges Michel, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec Palme et attribution de la Croix de Guerre 1940 avec Palme et la Médaille de Résistance ainsi que la Médaille Commémorative de la Guerre 1940-45 à deux sabres croisés, avec la citation suivante: « Membre de l'Armée Secrète, actif et courageux. Fait prisonnier au cours de l'attaque du camp de maquisards de Gennevaux, fut condamné à mort et décapité à Francfort-sur-Mein le 29 août 1944. »

*

S. Exc. le Baron van Harinxma thoe Slooten, Ambassadeur des Pays-Bas à Bruxelles, a remis, au nom de S. M. la Reine des Pays-Bas, les insignes d'Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau à M. Alphonse Rodesch, Secrétaire au Secrétariat Général de la Convention douanière néerlando-belgo-luxembourgeoise. M. l'Ambassadeur a exprimé sa vive satisfaction que les grands mérites de M. Rodesch pour le développement de Benelux aient été reconnus par la Reine des Pays-Bas.

Nouvelles diplomatiques

Mrs. Perle Mesta

a rejoint son poste de Ministre au Luxembourg.

Au début du mois d'août 1949, Mrs. Perle Mesta, nouveau Ministre des Etats-Unis au Luxembourg, est partie de New-York à bord de l'« America » pour rejoindre son poste. Un déjeuner, auquel participèrent le Président des Etats-Unis et Mrs. Truman, a eu lieu à bord du paquebot en l'honneur de Mrs. Mesta.

Celle-ci voyageait en compagnie de Mrs. Agnes Waller, sa secrétaire, et de Miss Dorothy Williams, membre de la Légation.

Mrs. Mesta est arrivée à Luxembourg le 25 août. Prenant la parole au cours d'une conférence de presse qu'elle a tenue peu après son arrivée, elle a exprimé son espoir que les plans pour une Europe unie aboutissent favorablement.

Mr. George L. West, Chargé d'Affaires à la Légation, a rappelé de son côté que le Président Truman s'est déclaré à plusieurs reprises favorable à l'unité de l'Europe, sans prendre position toutefois pour un projet en particulier. « Ce que les Américains approuvent », a-t-il dit, « c'est le principe même de l'unité. »

Le 22 septembre 1949, Mrs. Perle Mesta a rendu visite à une minière d'Esch-sur-Alzette. Avant de regagner la capitale, elle a été reçue à l'Hôtel de Ville par les autorités municipales. Le même jour, Mrs. Mesta a organisé dans les salons de la Légation des Etats-Unis sa première cocktail party, à laquelle assistèrent, outre les invités luxembourgeois, des journalistes américains qui avaient assisté au IV^e Congrès International des Organismes Nationaux de Tourisme, ainsi que plusieurs délégués des Etats-Unis.

*

Le 17 septembre 1949, après la première réunion du Conseil du Pacte de l'Atlantique Nord, S. Exc. M. Hugues Le Gallais, Ministre de Luxembourg à Washington et M^{me} Le Gallais ont donné un déjeuner en l'honneur de S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, et de S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères. Assistaient à ce déjeuner les Ministres des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Italie et Belgique, ainsi que Mrs. Bevin, la Comtesse Sforza, M^{me} van Zeeland et les Ambassadeurs et Ambassadrices de ces pays accrédités à Washington.

*

A l'Assemblée Générale des Nations Unies qui s'est ouverte à New-York le 20 septembre 1949, le Grand-Duché de Luxembourg était représenté par la délégation suivante: M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, Chef de la Délégation; M. Hugues Le Gallais, Ministre de Luxembourg à

Washington, Suppléant du Chef de la Délégation; M. Pierre Majerus, Conseiller de Gouvernement, Délégué, et M. Pierre Pescatore, Secrétaire de Légation, Délégué.

*

Le 27 août 1949, M. Paul van Zeeland, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, s'est rendu à Luxembourg pour rencontrer M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères luxembourgeois. M. van Zeeland est parti ensuite pour Paris.

Le Ministre était accompagné de son chef de cabinet adjoint, M. Faulx.

M. Joseph Bech a offert un déjeuner en l'honneur de son collègue belge, auquel ont assisté M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Ministre des Finances, M. Aloyse Hengen, Ministre des Affaires Economiques, le Vicomte Joseph Berryer, Ministre de Belgique à Luxembourg, M. Aloyse Meyer, Président de la Chambre de Commerce, et M. Faulx.

*

Au début du mois de juillet 1949, M. Hugues Le Gallais, Ministre de Luxembourg à Washington, a été nommé Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Grand-Duché à Ottawa, avec résidence à Washington.

*

Par arrêté grand-ducal du 2 mai 1949, démission honorable a été accordée sur sa demande à M. Mathias Ketz, Consul Général du Grand-Duché de Luxembourg à Québec.

*

Par arrêté grand-ducal du 26 avril 1949, M. Georges Welter a été nommé Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Montreal, avec juridiction pour le Canada. Le Gouvernement du Canada vient de lui conférer l'Exequatur.

*

Le 6 août 1949 a eu lieu à l'Hôtel Brasseur une soirée d'adieu, organisée par S. Exc. M. le Ministre de Grande-Bretagne à Luxembourg et M^{me} Allchin, en l'honneur du Colonel Nigel Watson, Chargé d'Affaires à la Légation de Grande-Bretagne à Luxembourg, qui vient d'être nommé Consul de Grande-Bretagne à Naples. Ont assisté à la soirée S. Exc. M. Alfred Loesch, Grand Maréchal de la Cour, S. Exc. M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, les Chefs des Missions diplomatiques et les membres du Comité de la British-Luxembourg Society.

Nouvelles de la Cour (mois d'août)

Le 2 août 1949, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Nizameddin Ayasli, Ministre de Turquie, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

*

Le 3 août 1949, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience le Général Pierre Kœnig, Gouverneur militaire de la zone française d'occupation en Allemagne, et lui a remis les insignes de Grand Croix de l'Ordre de mérite civil et militaire d'Adolphe de Nassau.

*

Nouvelles de la Cour (mois de septembre)

Le 21 septembre 1949, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Francisco A. de Icaza, Ministre de Mexique, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

*

Le même jour, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. Mrs. Perle Mesta, Ministre des Etats-Unis d'Amérique, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

*

Le 22 septembre 1949, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Andrea Rainaldi, Ministre d'Italie, qui Lui

Le Mois à Luxembourg (mois d'août)

2 août: Au Cinéma Capitoile, sous les auspices de la Fédération des Industriels Luxembourgeois, les Agences Réunies Vandam K. H., Bruxelles, Publicité dans les cinémas, organisent une projection de films publicitaires dont les qualités techniques et artistiques accusent des conceptions nouvelles dans le domaine de la publicité cinématographique. Outre quelques spécimens de films de publicité réalisés récemment en Belgique, il est projeté une belle synthèse de l'œuvre cinématographique du cinéaste hollandais M. Joop Gesink, lauréat du film publicitaire des festivals de Bruxelles (1947) et de Knocke (1949). M. Joop Gesink assiste à cette manifestation.

Le 11 août 1949, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général de Division Jean Ganeval, Chef du Gouvernement militaire français de Berlin, et lui a remis, au nom de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, les insignes de Grand-Officier de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne.

*

Le 18 août 1949, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Geoffrey C. Allchin, Ministre de Grande-Bretagne, qui Lui a présenté M. David W. Hough, 1^{er} Secrétaire de Légation.

a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

*

Le 24 septembre 1949, Son Altesse Royale Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général Roger Noiret, Adjoint au Général Commandant en chef des troupes françaises d'occupation en Allemagne, et lui a remis, au nom de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, les insignes de Grand-Officier de l'Ordre d'Adolphe de Nassau.

*

Le 27 septembre 1949, à l'occasion de l'Anniversaire de Naissance de Son Altesse Royale Monseigneur le Prince, des listes d'inscription ont été déposées au Palais à Luxembourg et au Château de Berg.

Les chorales « Sang & Klang » et « Typographia » fêtent le 60^e anniversaire de leur directeur commun, M. François Werthesen, qui assume depuis trente ans cette charge, par un concert à la Place d'Armes sous la direction du jubilaire.

3 août: A la Place d'Armes, la musique de la Garde Grand-Ducale donne un concert à l'occasion de la Fête Nationale Suisse. Au programme figurent des œuvres de compositeurs suisses.

4 août: La Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois met en service un premier autorail d'une série de dix.

5 août: Invitée par la Police locale étatisée de la Ville de Luxembourg, la Section sportive de la Police de Leyden, accompagnée de l'Inspecteur de Police G. A. N. Cornélius, visite Luxembourg. A l'entrée de la ville, elle est reçue par la Section sportive de la Police municipale, sous la conduite du Brigadier-Chef Eug. Bertrand. Le 7 août, les hôtes étrangers sont l'objet de deux réceptions données en leur honneur à l'Hôtel de Ville par M. le Bourgmestre Emile Hamilius et dans les salons de la Légation des Pays-Bas par le Jonkheer G. L. van der Maesen de Sombreff, Chargé d'Affaires a. i. des Pays-Bas à Luxembourg.

7 août: La Chorale mixte « Orpheus » de Blerick-Venlo, sous la direction de M. Peter Schnitzler, prête son concours à une Journée hollando-luxembourgeoise. Le programme prévoit deux concerts offerts par la Musique de la Garde Grand-Ducale et la Chorale hollandaise à la Place d'Armes, une réception des hôtes étrangers à l'Hôtel de Ville par M. le Bourgmestre Emile Hamilius, une réception à la Légation des Pays-Bas par le Jonkheer G. L. van der Maesen de Sombreff, Chargé d'Affaires a. i. des Pays-Bas à Luxembourg, une cérémonie au Monument du Souvenir et un concert offert par la Chorale hollandaise aux « Trois Glands ».

12 août: Le Train-Exposition de la Jeunesse, placé sous le haut patronage de M. Vincent Auriol, Président de la République Française, et sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale, arrive en gare de Luxembourg. Déjà présenté en juillet 1947 au public luxembourgeois, le Train de la Jeunesse a été entièrement modifié et présente cette année cinq nouveaux wagons-exposition, axés sur les problèmes que pose la Jeunesse, et dont l'aménagement intérieur a été réalisé avec le concours des écoles techniques et des écoles d'art de la Ville de Paris. — A l'inauguration officielle assistent M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, M^{lle} Marcelle Campana, Chargé d'Affaires a. i. de France à Luxembourg, M. Geoffrey Cuthbert Allchin, Ministre de Grande-Bretagne, le Jonkheer G. L. van der Maesen de Sombreff, Chargé d'Affaires a. i. des Pays-Bas, MM. Mathias Thinnes et Charles Buchler, du Ministère de l'Education Nationale, M. J.-P. Musquar, Directeur de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois et M. l'Ingénieur Conter des C. F. L.

Dans les salons du Casino, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, reçoit les participants à l'« International Walking Tour ».

13 août: A l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, le Cercle Philatélique d'Esch-sur-Alzette organise, dans la salle d'exposition de l'Hôtel de Ville, sa 3^e exposition régionale. Celle-ci est placée sous le protectorat de la Municipalité d'Esch-sur-Alzette, du Directeur des P.T.T. de Luxembourg-Ville et de la Fédération Philatélique de Luxembourg.

14 août: A Tétange, S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc Héréditaire honore de Sa présence la cérémonie d'inauguration d'un monument à la mémoire des Martyrs de la Guerre 1940-1945.

A Merl-Belair, MM. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, et Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, participent aux festivités qui y ont lieu à l'occasion de la bénédiction du drapeau de la Fanfare de Merl-Belair.

A Pétange, M^{lle} Marcelle Campana, Chargé d'Affaires a. i. de France à Luxembourg, assiste à une manifestation sportive, organisée par la Société « La Courageuse » de Pétange. La section spéciale des Moniteurs de Gymnastique de la Garde Républicaine de Paris, sous la conduite du chef-moniteur M. René Baillet, y prête son concours.

Les habitants de Wilwerwiltz en Ardenne présentent en première une pièce de théâtre en dialecte luxembourgeois « Kischpelter Spill vum wölle Grof ».

15 août: A Bertrange, en présence de M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, inauguration du monument en souvenir des héros morts pendant la guerre 1940-1945.

20 août: Des troupes hollandaises viennent en manœuvres au Grand-Duché.

21 août: A Hollenfels, inauguration de l'Auberge de Jeunesse.

A Weimerskirch, inauguration du « Monument aux Morts » érigé à la mémoire des victimes de la guerre 1940-1945 de l'ancienne commune d'Eich.

23 août: A l'initiative de l'« International Help for Children », de l'« Union » et de la « British-Luxembourg Society », quarante enfants anglais qui ont souffert de la guerre passent leurs vacances au Luxembourg. Ils sont reçus par M. Mathias Thinnes, Attaché au Ministère de l'Education Nationale. Avant leur distribution dans des familles luxembourgeoises, les enfants reçoivent, au home des enfants au Limpertsberg, la visite de S. Exc. M. Geoffrey Cuthbert Allchin, Ministre de Grande-Bretagne à Luxembourg, accompagné de M. P. List, Consul honoraire, et celle de M. Davis, de Londres, membre du Parlement anglais, qui est au Luxembourg en ce moment.

Le 17 juillet, un groupe de scouts catholiques italiens, accompagné de Monseigneur Andrea Ghetti, est parti de Milan pour un voyage à travers l'Europe occidentale, en vue de propager l'idée de la Fondation d'une Ligue des Jeunes Mutilés d'Europe, idée qui avait trouvé l'année dernière déjà l'approbation et l'appui de Sa Sainteté le Pape Pie XII et des Chefs d'Etat italiens. Après avoir parcouru les pays du nord et de l'ouest de l'Europe occidentale, les scouts italiens visitent le Luxembourg. Ils sont reçus

dans les salons de la Légation d'Italie. Lors d'une réception au Casino, ils prennent contact avec des personnalités luxembourgeoises, parmi lesquelles MM. l'Attaché Thinnès et Buchler, représentant M. le Ministre de l'Education Nationale, M. Paul Schulté, Secrétaire de Légation au Ministère des Affaires Etrangères, et MM. Eydt et Thevenin, représentant les Scouts du Luxembourg.

24 août: Ouverture de la Foire de Luxembourg, traditionnelle fête populaire.

26 août: A l'Eglise du Sacré Cœur, les Petits Chanteurs à la Croix Potencée de Toulouse donnent un concert.

27 août: Au Palais Municipal, les Cristalleries du Val Saint-Lambert organisent une exposition de l'Artisanat Belge. A l'ouverture officielle assistent MM. Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, S. Exc. M. le Vicomte Joseph Berryer, Ministre de Belgique, S. Exc. M. Geoffrey Cuthbert Allchin, Ministre de Grande-Bretagne, le Jonkheer G. L. van der Maesen de Sombreff, Chargé d'Affaires a. i. des Pays-Bas, M. E. Vanheeghe, Attaché commercial à la Légation de France, MM. Gillard, Directeur Général, et Lambert, Administrateur-Délégué des Cristalleries du Val Saint-Lambert.

Le Mois à Luxembourg (mois de septembre)

3 septembre: A la Halle d'Exposition du Limpertsberg, l'Association des Patrons Menuisiers du Grand-Duché de Luxembourg organise sa XIe Foire-Exposition de l'Ameublement. A l'inauguration officielle assistent MM. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, Aloyse Hentgen, Ministre des Affaires Economiques, Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, René Logelin, Conseiller de Gouvernement, représentant M. le Ministre Robert Schaffner, Jérôme Anders et Jean-Pierre Winter, Conseillers de Gouvernement. Des discours d'inauguration sont prononcés par M. Michel Kalmes, Président de la fédération organisatrice, par M. le Ministre Aloyse Hentgen et M. le Bourgmestre Emile Hamilius.

Au Stade de Luxembourg, à l'initiative du club des aviateurs sportifs « Air Sport Luxembourg » et sous le patronage du journal « Luxemburger Wort », a lieu une fête aéronautique au cours de laquelle un hélicoptère « Hiller 360 » est présenté au public. Aux différentes démonstrations assistent les représentants diplomatiques de France et des Pays-Bas, MM. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, et P. Muller-Pierret, Président du Conseil

28 août: A Bastendorf, MM. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, Rob. Schaffner, Ministre des Transports, Eug. Schaus, Ministre de l'Intérieur, ainsi que d'autres personnalités du Gouvernement et de l'Enseignement assistent à l'inauguration officielle de la nouvelle école.

Les membres de l'« Amicale des Anciens de la 1^{re} Armée Française » d'Epinal (Association Rhin et Danube) déposent des fleurs au Monument du Souvenir.

A Esch-sur-Alzette, M. Pierre Dupong, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Ministre du Travail, honore de sa présence les cérémonies qui y ont lieu à l'occasion de la bénédiction du drapeau de la J. O. C.

La Ligue « Ons Jongen » fête sa cinquième Journée. — A la messe solennelle, chantée en la Cathédrale de Luxembourg à la mémoire des victimes de la Grève de septembre 1942 et des Luxembourgeois morts pour la Patrie, assistent des représentants du Gouvernement, du Corps diplomatique, du Clergé, de la Municipalité, de l'Armée, une délégation de l'Association des Parents et les membres de la Ligue « Ons Jongen ». A l'issue du service religieux, des représentants de la Ligue « Ons Jongen » et de l'« Association des Parents » déposent des fleurs au Monument du Souvenir et à la Croix de Hinzert.

d'Administration de l'Imprimerie St.-Paul. — Le lendemain, l'Aéro-Club du Bassin Minier et l'Air Sport Luxembourg organisent une fête aéronautique à l'aérodrome d'Esch-sur-Alzette.

4 septembre: A Noertrange, inauguration d'un Monument aux Morts.

5 septembre: L'Union des Commerçants de la Ville de Luxembourg organise une kermesse commerciale.

8 septembre: Au Cinéma Marivaux, sous le Haut Patronage de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et sous les auspices de S. Exc. Monseigneur l'Evêque de Luxembourg, de MM. les Ministres de l'Education Nationale et de la Santé Publique et de M. le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, la Société luxembourgeoise de Coproduction et de Participation Cinématographique (Socopa) présente, lors d'une séance de gala, le film « Docteur Laënnec » de Maurice Cloche. Le profit de la soirée est versé à la Ligue Luxembourgeoise contre la Tuberculose et à la Caritas.

10 septembre: A la Place d'Armes, à l'occasion de de l'anniversaire de la Libération, l'Harmonie Municipale de la Ville de Luxembourg donne un concert patriotique, sous la direction de M. Nic.

Carmes, avec le concours de M^{lle} Juliette François et de MM. Jean Wester et Jules Michel.

11 septembre: A Bech-Kleinmacher, S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, procède à la bénédiction de nouvelles cloches.

17 septembre: Au Musée de l'Etat, vernissage du Salon 1949 du Cercle Artistique.

18 septembre: Les enfants des écoles vendent des emblèmes portant l'inscription « Grève 1942 » au profit du fonds national du Monument de la Grève. Le Gouvernement luxembourgeois a en effet décidé de faire ériger un Monument National de la Grève, en souvenir de la Grève 1942 qui représente un événement important de notre histoire nationale.

A Canach et Steinsel, inauguration de Monuments aux Morts.

A Niederwiltz, M. Eugène Schaus, Ministre de l'Intérieur, honore de sa présence le 38^e Congrès national des sapeurs-pompiers luxembourgeois. Y participent des délégués des sapeurs-pompiers de France, de Belgique et des Pays-Bas.

20 septembre: Au Palais Municipal s'ouvre le IV^e Congrès International des Organismes Nationaux de Tourisme.

25 septembre: Au Palais Municipal, le Club Artistique de la Fédération des Patrons Coiffeurs, avec le concours de maisons indigènes et françaises, organise un Salon de la Coiffure, de la Beauté et de l'Elégance, et une Exposition des Industries de la Coiffure et de la Parfumerie. — Au vernissage de l'exposition assiste M. Jean-Pierre Winter, Conseiller de Gouvernement, représentant M. le Ministre des Affaires Economiques.

La localité de Strassen inaugure son Monument aux Morts.

26 septembre: Au Lycée de Jeunes Filles, séance d'ouverture des Rencontres Pédagogiques Internationales.

28 septembre: A l'occasion de l'Anniversaire de Naissance de S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg, un service religieux est célébré en l'église St.-Michel, auquel assistent S. Exc. Monseigneur Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg, S. Exc. M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, le Colonel Emile Speller, Chambellan, les Dames d'honneur, les représentants du Corps diplomatique, du Gouvernement et de la Force Armée. A l'issue de cette cérémonie, la Musique de la Garde Grand-Ducale donne un concert à la Place d'Armes.

Ministère d'Etat

En vertu d'un décret du 21 septembre 1949 le grand Décret (1948-1949) de la Commission des Députés.

Un arrêté du Gouvernement en Conseil du 20 octobre 1949 attribue certaines compensations de la détaxation par suite de la suppression des allocations compensatoires.

SOMMAIRE:

	Page
1. Memorial des Morts	125
2. Memorial (maison de Coiffure)	126
3. Clauses des Décrets (maison de Coiffure)	127
4. Déclaration de la Commission des Députés du 18 octobre 1949 — 4 ^e Commission des Députés (maison de Coiffure)	128
5. Le Grand-Duché de Luxembourg (maison de Coiffure) — Déclaration de M. Joseph Bock	129
6. Proposition de l'Association des Coiffeurs (maison de Coiffure) entre la France, la Belgique, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg	130
7. Le Développement de la Liberté des Echanges commerciaux et industriels entre l'Union Economique Belge-Luxembourgeoise et la Zone Monétaire Belge-Luxembourgeoise et la Zone Monétaire de l'Amérique Nord	131
8. Résolution de l'Assemblée de l'Amérique Nord	132
9. Résolution de l'Assemblée de l'Amérique Nord (maison de Coiffure)	133
I. La 3 ^e Session de l'Assemblée Générale de la Commission Permanente de Travail de Bruxelles à Luxembourg	134
II. Le 4 ^e Session de l'Assemblée Générale de la Commission Permanente de Travail de Bruxelles à Luxembourg	135
10. Commission des Députés	136
I. Signature d'une Convention Générale entre le Grand-Duché de Luxembourg et la France sur le service postale, 12 novembre 1949	137
II. Signature d'une Convention Générale entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique sur le service postale, 3 décembre 1949	138
III. Signature d'une Convention Générale entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Hollande sur le service postale, 7 novembre 1949	139
11. Le Journal de Coiffure Nationale	140
12. Le grand Anniversaire, M. Louis Kauffman, Président du Conseil d'Etat, 100 ^e Anniversaire	141
13. M. Maurice Wiltz, Président des Patrons de Luxembourg, 100 ^e Anniversaire de Luxembourg	142
14. La Fédération des Coiffeurs (maison de Coiffure) 40 ^e Anniversaire de la Coiffure	143
15. Tourisme 1949	144
16. Arts, Sciences et Lettres	145
17. Nouvelles diverses	146
18. Nouvelles diplomatiques	147
19. Nouvelles de la Cour	148
20. Le Mois à Luxembourg (mois d'octobre)	149
21. Le Mois à Luxembourg (mois de novembre)	150